



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FRANCE
NATION
VERTE >
Agir • Mobiliser • Accélérer



Dispositif AACCC : Accompagnement des Agriculteurs face au Changement Climatique

Présentation avec



Pays et Quartiers de
Nouvelle-Aquitaine

Sommaire

1. Présentation et contexte de l'appel à projets
2. Les projets lauréats dans la région
3. Les accompagnements simplifiés
4. Les accompagnements approfondis
5. Les démarches collectives
6. Impact sur le territoire
7. Présentation et témoignage d'une structure

Présentation avec



Pays et Quartiers de
Nouvelle-Aquitaine

1. Présentation et contexte de l'appel à projets

- Dispositif « *Bon Diagnostic Carbone* » en 2021-2023 dans le cadre du plan « *France Relance* » : 3 400 diagnostics réalisés à l'échelle de la France et formation de plus de 700 conseillers
- Lancement de l'appel à projet « *Accompagnement des Agriculteurs au Changement Climatique* » (AACC) en 2024
- Au niveau national : 20M€ de subvention d'un fond du MASA opéré par l'ADEME, 105 projets lauréats à l'échelle nationale : près de 3000 accompagnements simplifiés et 5500 accompagnements approfondis
- Au niveau régional : 2,9 M€ de subvention, pour 14 projets lauréats (4 collectifs et 10 individuels) sur 35 projets candidats : près de 824 accompagnements simplifiés et 825 accompagnements approfondis

1. Présentation et contexte de l'appel à projets

Présentation aux agriculteurs :

Agriculteurs, vous vous posez des questions sur l'avenir de votre exploitation face au climat ? L'ADEME et le MASA vous accompagnent.

- Quel climat sur ma ferme dans 10 ou 20 ans ?
- Comment adapter mes cultures ou mon élevage ?
- Comment réduire mes émissions de gaz à effet de serre ?
- Mes sols sont-ils en bonne santé ? Et comment les améliorer ?

Un programme d'accompagnement concret, sur mesure et 100 % terrain, pour vous aider à :

- Comprendre les impacts du changement climatique sur votre exploitation.
- Adapter vos pratiques agricoles.
- Améliorer la santé de vos sols.
- Réduire vos émissions et stocker plus de carbone.

Deux formules possibles, selon vos besoins :

- Accompagnement simplifié :
 - 1 journée (individuelle ou collective) pour faire le point et amorcer une réflexion.
- Accompagnement approfondi :

Un suivi sur 2 ans, avec :

- Un diagnostic complet sur 1 des 3 thématiques (bas carbone, adaptation ou santé des sols).
- Un plan d'actions chiffré sur 5 ans.
- Un accompagnement pour le mettre en œuvre.

Retrouvez dans ce document la liste des structures lauréates du dispositif MASA-ADEME, prêtes à vous accompagner partout en France.

<https://librairie.ademe.fr/agriculture-alimentation-foret-bioeconomie/8299-accompagnement-des-agriculteurs-face-au-changement-climatique-liste-des-structures-proposants-des-accompagnements.html>

2. Les projets lauréats dans la région Nouvelle-Aquitaine

Département(s) concernés	Filière(s) concernée(s)	Nom de la structure	Contact	Type(s) d'accompagnements simplifiés	Type(s) d'accompagnements approfondis
Nouvelle-Aquitaine	Elevage bovins viande	IDELE	mathieu.velghe@idele.fr	Individuels et collectifs	Atténuation Adaptation
Nouvelle-Aquitaine	Toutes filières	Carbogest	b.oudot@carbogest.com	Individuels et collectifs	Atténuation Sols
Ex-Aquitaine (33, 40, 64, 24, 47)	Volailles de chair et palmipèdes à foie gras (adhérents et clients du groupe)	Maïsadour	rochon@maisadour.com	Individuels	/
33, 16	Filière viti-vinicole	Vitinnov Acte Agri Plus	julia.gouot@agro-bordeaux.fr lucie.marne@aa-plus.fr	Individuels	Atténuation Adaptation Sols
24	Toutes filières	Cerfrance Dordogne	avarailon@24.cerfrance.fr	Individuels et collectifs	Atténuation Adaptation Sols

2. Les projets lauréats dans la région Nouvelle-Aquitaine

Département(s) concernés	Filière(s) concernée(s)	Nom de la structure	Contact	Type(s) d'accompagnements simplifiés	Type(s) d'accompagnements approfondis
33	Toutes filières	Chambre d'agriculture Gironde	l.plusquellec@gironde.ch ambagri.fr	/	Atténuation
47	Toutes filières	FDSEA 47	morgane.cazaux@fdsea47.fr	/	Atténuation
Ex-Poitou Charentes (16, 17, 79, 86)	Elevage bovins viande Elevage ovins, caprins Polyculture / élevage	CAVEB	apoilane@caveb.net	Individuels	Atténuation
64	Elevage ovin	Agour	maider.idieder@agour.com	Individuels et collectifs	Atténuation Adaptation Sols
Ex-Poitou Charentes et Ex-Limousin (16, 17, 79, 86, 19, 87, 23)	Toutes filières	Ocealia	tperrier@ocealia-groupe.fr	Individuels et collectifs	Atténuation Sols
Nouvelle-Aquitaine	Toutes filières	Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine	marie.ferragut@na.chambagri.fr	Individuels et collectifs	Atténuation Adaptation Sols

3. Les accompagnements simplifiés

Objectif : sensibiliser les agriculteurs en enjeux du CC sur son territoire

Exigences minimales :

- En présentiel**
- Durée** : 1 journée minimum (peut être scindé en 2 ½ journées)
- Si réalisé en collectif** : 1 conseiller pour 4 à 8 agriculteurs
- Contenu** :
 - 1 temps de sensibilisation sur l'atténuation, l'adaptation au CC en lien avec la santé des sols
 - 1 diagnostic simplifié de l'exploitation
 - identification de quelques leviers d'actions envisageables
 - présentation des modules + approfondis
- Outils utilisés pour la sensibilisation (non exhaustif)** : Carbon Tester (GC) / ClimAléas-Test / jediagnosticmaferme / jeu 'Resil Game' / Climadiag agriculture / le RAMI fourrager®/ Fresque du Climat / Fresque du sol / Self CO2 (exploitation laitière)

La prise en charge ADEME s'élève à **90% du total TTC** de la prestation (10% de reste à charge pour l'agriculteur)

4. Les accompagnements approfondis

Durée : 5 jours *ou* 4 j pour sols

3 jours de diagnostics/définition plan d'action +

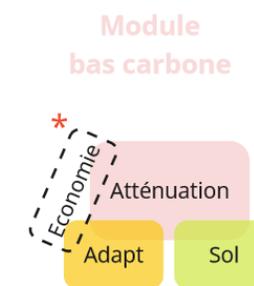
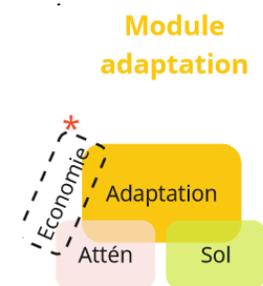
2 jours de suivi sur 2 à 3 ans

Contenu : Choix d'une **thématique majeure** par l'agriculteur :

atténuation (Bas carbone) *ou* adaptation *ou* santé des sols et climat

- **1 Diagnostic** sur la thématique majeure choisie
- **1 plan d'actions à l'échelle de l'exploitation** sur cette thématique
 - évaluation de ce plan d'action sur les autres thématiques
 - évaluation économique du plan d'action
 - définition d'indicateurs de suivis fiables

- **Temps de suivi du plan d'actions (au moins 2 sur 24 mois)** au format libre (conseil individuel, formation, groupes d'échange entre agriculteurs, sorties bout de champ...)



La prise en charge ADEME s'élève à **90% du total TTC** de la prestation (10% de reste à charge pour l'agriculteur)

Calendrier des opérations

Les diagnostics initiaux des accompagnements approfondis (atténuation, adaptation ou santé des sols et climat) doivent être faits avant le 30/06/2026

Les accompagnements simplifiés (individuels ou en collectif) peuvent être faits jusque mi-2028

	2025	2026	2027	2028
Accompagnements simplifiés				
Accompagnements approfondis : diagnostics				
Accompagnements approfondis : suivi du plan d'action				

5. Les démarches collectives

La structure habilitée doit réaliser ou faire réaliser un état des lieux des enjeux de la transition climatique agricole pour 1 territoire donné ou 1 ou plusieurs filières spécifiques. Il s'agit de construire un diagnostic climat territorial adapté aux problématiques spécifiques rencontrées par les acteurs, incluant si possible des partenaires de la chaîne de valeur du monde agricole

Volet A : Réaliser l'état des lieux des enjeux de la transition climatique agricole pour un territoire/une ou plusieurs filières et identifier les stratégies possibles

- **Conduire un diagnostic climat territorial fin (atténuation et/ou adaptation)**, via un diagnostic « collectif » de type ClimAgri®, ABC'Terre, ou un autre outil de diagnostic territorial des émissions de GES ou stockage carbone, les diagnostics des COP régionales, un diagnostic territorial de la vulnérabilité au changement climatique, ou via l'utilisation des résultats des diagnostics réalisés dans le cadre des Bons Diagnostics Carbone.
- **Identifier les actions / leviers à mettre en place pour la transition climatique agricole du territoire/de la (les) filière(s)** (via d'éventuels diagnostics/plans d'action existants ou sur la base du diagnostic climat évoqué ci-dessus).
- **Identifier les freins et opportunités** (organisationnels, technico-économiques) **pour la mise en œuvre** de la transition climatique agricole, en prenant en compte les stratégies d'action existantes.

A partir de ce diagnostic, la structure doit pouvoir accompagner le passage à l'action des exploitants de ce territoire et/ou des filières concernées, par l'intermédiaire des accompagnements individuels présentés précédemment

Volet B : Appuyer le passage à l'action des exploitations via plusieurs actions :

- **Veiller à une bonne articulation et à la création de synergies** entre les structures intervenant auprès d'une même exploitation (chambre d'agriculture, coopérative, centre de gestion, banques...) et identifier des voies de collaboration de manière à éviter les redondances ou antagonismes;
- Les projets devront intégrer la réalisation d'actions « **Accompagnements individualisés à l'action climat et sols** » + possibilité d'embarquer dans le projet des exploitations qui ont précédemment réalisé un diagnostic similaire (notamment Bons Diagnostics Carbone) ;
- **Capitaliser et valoriser les références** issues des accompagnements individualisés réalisés sur le territoire du projet ;
- **Développer une stratégie d'accompagnement globale des exploitations/d'une filière/d'un collectif dans un territoire donné** afin de maximiser l'effet de transformation des plans d'actions établis, dans une démarche de progrès et de valorisation économique de l'action climatique ;
- **Suivre et décrypter les aides disponibles pour accompagner le passage à l'action individuel ou collectif** et pour rendre lisible les articulations possibles des dispositifs présents (ex : pacte en faveur de la haie, projets d'investissement via le fonds souveraineté alimentaire, financement de matériel via les PCAE ou via les dispositifs de la planification écologique).

6. Impact sur le territoire

Il s'agit d'un dispositif de **massification** : près de **1 600 accompagnements individuels** sont prévus sur l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine.

La réalisation de plans d'actions a pour but de donner aux exploitants agricoles des pistes pour améliorer leur résilience au changement climatique.

Les structures habilitées à réaliser ces accompagnements auront néanmoins potentiellement besoin d'aide pour **identifier/recruter les agriculteurs pouvant être intéressés par ce dispositif sur le territoire**. Les PAT peuvent apporter un soutien non négligeable soit en direct, soit par l'intermédiaire de leurs structures agricoles partenaires.

La réalisation de diagnostics climat territoriaux – pour les projets collectifs – doit également permettre de donner des éléments tangibles aux acteurs locaux pour mettre en place des plans de transitions adaptés.

→ N'hésitez pas à parler de ce dispositif aux exploitants agricoles de vos territoires, qui peuvent bénéficier de ces accompagnements adaptés à leurs problématiques



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les contacts en Nouvelle-Aquitaine :

- Stella TRENTY / Référente des dispositifs MASA ; stella.trenty@ademe.fr
- Yoann MONGET / Référent agriculture et alimentation ; yoann.monget@ademe.fr

Le contact au national :

- Céline POBEL / Référente du dispositif ; celine.pobel@ademe.fr